

DES CLUBS TRÈS PRIVÉS !

Ils ont des centaines d'« amis » Facebook, mais croient que la réussite en affaires ou en politique passe encore par une poignée de main. De jeunes professionnels ont donc ressuscité les bons vieux clubs privés !

par Simon Coudu - photo de Mathieu Rivard



Guillaume Marion, financier chez Investissements PSP, et Paul Beaudry, avocat au cabinet Silkeman Elliott, 27 ans tous les deux, attendent nerveusement Pierre Karl Lévesque sous une tapissérie du 17^e siècle, dans le hall du très chic Club Mont-Royal, rue Sherbrooke, à Montréal. Le PDG de Québec a accepté de s'adresser à une quarantaine de convives de moins de 35 ans, qui patientent dans une salle lumineuse en sirotant un verre de vin ou une eau pétillante et en grignotant les hors-d'œuvre que leur présentent des serveurs habillés en noir et blanc.

Ces professionnels sont membres du Consortium Saint-Laurent, une association privée regroupant de jeunes avocats, lobbyistes, financiers ou entrepreneurs, qui ont en commun... d'être déterminés à devenir les dirigeants de demain. Rien de moins !

Ces jeunes comptent leurs « amis » par centaines dans le site de réseautage Facebook, pourtant ils croient encore que la clé de la réussite en affaires ou en politique se trouve dans une poignée de main. D'où leur adhésion à des clubs privés comme le Consortium Saint-Laurent, né en septembre 2009, ou le Club Union, créé il y a huit ans. Des clubs où ne réseautent pas qui veut,

contrairement à ce qui est le cas à la Jeune Chambre de commerce, par exemple.

« Le Club Union, c'est un réseau de réseaux. Une confrérie », dit Hugo Delorme, 28 ans, directeur des relations gouvernementales au cabinet de relations publiques National. « Au départ, on était tous étudiants, ajoute-t-il. Certains de nos membres se sont lancés dans les affaires grâce au groupe, d'autres y ont rencontré l'âme sœur. » D'autres encore... y ont jeté les bases d'un nouveau club, le Consortium Saint-Laurent.

Un de ces déserteurs, Guillaume Marion, explique qu'à ses yeux le Club Union n'est pas



Les fondateurs du Consortium Saint-Laurent au Club Mont-Royal: de gauche à droite, Pascal Drolet, Jean-Michel Desautels, Adam Dufallo, David Levin, Guillaume Marion et Paul Beaudry.

assez sélectif. « Il manquait de chimie entre les membres. » Il a donc fondé, avec Paul Beaudry et quatre amis, le Consortium Saint-Laurent, pour rassembler, disent-ils, la crème de leur génération. Le Consortium n'accepte pas les étudiants. « On demande au moins trois ans d'implication professionnelle », précise Guillaume Marion.

Les six fondateurs ont un droit de veto sur le choix des candidats, basé sur le parcours professionnel et personnel. Les membres proposent de nouveaux adhérents, « et on évalue s'ils peuvent contribuer à la chimie du groupe », dit Paul Beaudry, ses boutons de manchette scintillant à chacun de ses gestes.

« Notre organisation est opaque, ajoute-t-il. On ne divulgue pas à tout le monde notre mode de fonctionnement. On a un caractère mystérieux, et c'est bien comme ça. »

Tout ce qui se dit lors des réunions est confidentiel, précise Guillaume Marion. « Nos invités d'honneur insistent pour que leurs propos restent entre nous. »

Discrétion aussi concernant l'identité des membres (environ 45 au Consortium, dont une dizaine de femmes, et 75 au Club Union, le tiers de sexe féminin), le prix de l'adhésion (autour de 200 dollars par an). Et pas un mot sur... l'efficacité réelle de ce type de réseautage!

Selon son site Internet, le Consortium Saint-Laurent a pour mission d'assurer la qualité de la relève montréalaise. Ce qui élimine d'office les gens de Textérier de la métropole. Même si le fleuve qui a inspiré le nom de ce club borde d'autres grandes villes québécoises...

Le Consortium n'a pas pignon sur rue, mais ses membres se rencontrent quatre fois par année au Club Mont-Royal pour entendre des personnalités influentes. « Le succès de notre génération passe par la transmission du savoir et des expériences des leaders de la précédente », explique Pascal Drolet, associé en financement des sociétés chez Canaccord Genuity. Les membres se donnent aussi rendez-vous régulièrement dans un restaurant ou autour d'un barbecue pour discuter d'économie, d'affaires, de politique, ou pour échanger des contacts.

« Les membres sortent d'une très grande intelligence », a constaté Stephen Leopold, président du conseil d'administration d'Avion Young et magnat montréalais de l'immobilier, qui est venu parler aux jeunes du Consortium Saint-Laurent en mai dernier. « Plusieurs d'entre eux deviendront certainement des chefs de file de leurs domaines. C'est comme si le Consortium avait eu tous les premiers choix au repêchage des ligues mineures! »

Le Club Union, lui, tire son nom de la rue du centre-ville où ont eu lieu ses premiers rendez-vous. Depuis huit ans, ses quelque 75 membres se réunissent plusieurs fois par année au Club universitaire de Montréal, rue Mansfield.

« À la base, on ne veut pas attirer l'attention, dit Hugo Delorme, cofondateur du Club Union. Plus tard, les membres vont dir- ➤

ger de grandes choses et vont avoir une influence considérable. Le Club aura un profil prestigieux par la suite.»

C'est Bernard Landry qui a, sans le savoir, donné à Hugo Delorme l'idée de fonder le Club Union. «En lisant sa biographie, j'ai remarqué que dans son jeune temps il avait participé aux activités du Club Jean-Talon, à Québec», dit le grand jeune homme, la cravate bien serrée. «C'était un regroupement de jeunes, majoritairement des fonctionnaires, impliqués pour faire avancer le Québec.»

Bernard Landry se souvient bien des réunions du Club Jean-Talon, auxquelles il assistait dans les années 1960. «Nous étions des technocrates qui échangeaient de façon non partisans avec des gens de toutes les

l'ancien premier ministre Bernard Landry, l'ex-présidente du Conseil du Trésor du Québec Monique Jérôme-Forget et l'ex-consul général des États-Unis à Montréal Luc McCann, entre autres, ont participé aux activités du Club Union.

tendances, se remémore-t-il. Je crois que le Club a eu un effet positif sur la gestion du Québec. Dans des petits groupes, le dialogue est plus facile. On peut répondre à toutes les questions et ça permet des échanges plus mêlés.»

Le caractère sélectif des clubs actuels en fait cependant riquet plus d'un. Selon l'ancien premier ministre du Québec, toutefois, cela ne les empêche pas d'avoir une influence sur la vivacité de l'économie et de la politique. «S'ils peuvent aider à développer l'esprit entrepreneurial, c'est une bonne chose. Il y a un déficit sur ce plan-là de nos jours.»

Le Club Jean-Talon est né après la disparition de l'Ordre de Jacques-Cartier, l'un des premiers clubs francophones au Canada. Fondée en 1926 à

Ottawa, cette société secrète existait pour défendre les droits des Canadiens français, qui voulaient notamment se tailler une place dans le milieu des affaires. L'historienne Denise Robillard, qui a longuement étudié l'Ordre, y voit de nombreuses similarités avec le Club Union et le Consortium Saint-Laurent. «Dans le domaine des affaires, pour avoir du succès, il faut une concertation», dit-elle.

Toutefois, de telles organisations risquent de devenir des groupuscules marginaux si elles se ferment trop sur elles-mêmes, ajoute l'historienne. «Sans vision sociale, elles se déconnectent, et c'est le triomphe de l'égoïsme.»

Tant au Consortium Saint-Laurent qu'au Club Union, on ne milite pas pour une cause particulière. On recommande toutefois aux membres de s'impliquer à titre individuel. Hugo Delorme, par exemple, siège au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts, de la Fondation du maire, le Montréal inc. de demain et de l'Institut international du développement durable.

Paradoxalement, alors que les deux clubs cherchent à être discrets, ils souhaitent que le mystère qui les entoure... attire l'attention! «J'espère que le Consortium deviendra un badge d'honneur», rêve Paul Beaudry, bien calé dans son fauteuil en cuir capitonné. «Je suis content que ça révoque pas grand-chose pour l'instant. Mais si, dans quelques années, il pouvait devenir une version montréalaise de la Skull and Bones — société secrète américaine regroupant l'élite des étudiants de l'Université Yale et dont feraient partie George W. Bush et John Kerry —, je trouverais ça bien drôle.» ■

AVIS D'AUTORISATION D'UN RECOURS COLLECTIF ET D'APPROBATION D'UN RÈGLEMENT DANS L'AFFAIRE AYANT TRAIT AUX SYSTÈMES DE TUYAUTERIE ET DE CHAUFFAGE EN POLYBUTYLÈNE INSTALLÉS DANS DES FOYERS CANADIENS ENTRE 1975 ET 1998

CET AVIS POURRAIT AFFECTER VOS DROITS

QUI DEVRAIT LIRE LE PRÉSENT AVIS :

Toutes les personnes et entités qui sont ou ont déjà été propriétaires de toute amélioration à une construction ou à un immeuble situé au Canada, dans lequel se trouve ou se trouvait, pendant la période durant laquelle ils étaient ainsi propriétaires, de la tuyauterie en polybutylène comprenant des raccords à embouts en acier et/ou un système de chauffage en polybutylène comprenant des raccords à embouts en acier.

Des procédures en recours collectif ont été initiées en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec (les Recours-). Des poursuites ont trait, en partie, au caractère inadéquat obligé des tuyaux fabriqués avec du polybutylène et des raccords à embouts fabriqués avec de la visière à l'acier, aux fins d'utilisation dans les systèmes de tuyauterie d'eau potable installés dans des foyers à travers le Canada, approximativement entre 1977 et 1998.

APPROBATION DU RÈGLEMENT :

Le 14 juin 2012, une entente de règlement est intervenue entre la Défenderesse, Hochstet Celanese Corporation (Celanese-), et les Demandeurs dans le Recours initié en Ontario. Le 27 octobre 2012, le tribunal de l'Ontario a autorisé le recours collectif contre Celanese uniquement aux fins de règlement, et a approuvé le règlement. Une copie du texte intégral de l'entente de règlement et de l'avis détaillé contenant d'autres informations est publiée à : www.classaction.ca, ou peut être obtenue en composant le (800) 461-6166, poste 2381.

EXCLUSION DU PRODUCTION D'UNE RÉCLAMATION :

La DATE LIMITE pour produire une réclamation en vertu du règlement est le 11 mai 2012. Pour obtenir un formulaire de réclamation ou des informations supplémentaires, visitez : www.pbcanda.info ou composez le 1-877-605-2015. Si vous ne désirez PAS participer au règlement, vous pouvez vous EXCLURE en transmettant un avis écrit à : PO Canada Settlement, P.O. Box 80806, Reno, Texas 75085-8066, le ou avant le 23 mars, 2012.